

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT ET UN FEVRIER DEUX MIL VINGT

L'AN DEUX MIL VINGT
Le 21 FEVRIER

Sous la présidence de **M. Bernard ROMIER, Maire,**
Ont siégé : Mesdames **Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER,**
Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal
VARAGNAT, Mme Sylvie JERDON et Messieurs **Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Laurent**
FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, Mario
SCARNA, M. Michel LAGIER, M. Éric BESSEY, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jacques
MEILHON, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à **Mme Anne-Virginie POUSSE**
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à **M. Mario SCARNA**
Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à **M. Pierre GRATALOUP**
Mme Stéfania FLORY donne pouvoir à **M. Jean-Claude CORBIN**

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4
CONVOCATION EN DATE : 14 février 2020
DATE D’AFFICHAGE : 28 février 2020

OBJET : ACTUALISATION DE L’AUTORISATION DE PAIEMENT ET REPARTITION
DES CREDITS DE PAIEMENT N° 5 « DEPLOIEMENT D’UNE INSTALLATION DE VIDEO
PROTECTION » OPERATION N° 908

-----**N° 2020/025**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération 2019/104, en date du 13 décembre 2019, validant le principe de création
d'une AP/CP pour le déploiement d'une installation de vidéo protection sur la commune.
Vu l'avis positif de la commission générale « finances » du 10 février 2020 ;
Considérant que la tranche ferme de la maîtrise d'œuvre a été effectuée sur 2019, mais la
facture est arrivée tardivement et a donc été payée sur l'exercice 2020, il convient d'actualiser
l'autorisation de programme n° 5 « déploiement d'une installation de vidéo protection » d'un
montant total maximum de 162 350 € qui sera réparti en crédits de paiement de la manière
suivante

2020	APCP N° 5 (opération 908)
162 350.00 €	162 350.00 €

Oui l'exposé du maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

APPROUVE l'actualisation de l'autorisation de programme faisant suite à l'adoption du projet « déploiement d'une installation de vidéo protection » selon la répartition pluriannuelle susvisée

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU-LA-VARENNE

